

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT

nom usuel : **Hôtel de Ville**
variante : Ilot S60, parcelles BE 36, 37 38
numéro et nom de la rue : Place de l'Hôtel de Ville
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Ville du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : Périmètre du centre reconstruit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.
date : 2005

type : Site Patrimonial Remarquable (SPR), catégorie 0 (monument protégé au titre des monuments historiques), place protégée comme espace public monumental.
date : 2016

type : Classement partiel au titre des monuments historiques : les façades et toitures terrasses, l'emmarchement sud avec la tour en totalité ; le hall et les escaliers, les grands salons du premier étage et le couloir de desserte, le théâtre en totalité.
date : 02/10/2017

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45

nom : DRAC Normandie
adresse : UDAP, 7 place de la Madeleine 76172 Rouen Cedex 1
téléphone : 02 32 10 50 70

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

Après la Seconde Guerre mondiale et les bombardements, la reconstruction de l'Hôtel de Ville du Havre a été rapidement envisagée, légèrement en retrait vers le nord à l'emplacement de celui de 1859. Mais il était difficile de s'accorder sur l'architecture de ce nouvel édifice public. Certains proposaient d'élever un Hôtel de Ville dans le même style que le précédent tandis que d'autres désiraient avant tout reconstituer le jardin François 1^{er}. Cependant, avec la construction des ISAI (immeubles sans

affectation immédiate) sur la place dès 1948, il a paru évident que l'architecture de l'Hôtel de Ville devait s'accorder avec les immeubles qui l'entoureraient (contrairement à l'ancien Hôtel de Ville).

La tour a été l'élément architectural qui a engendré les réactions les plus vives chez les conseillers municipaux. Ces derniers étaient persuadés que Le Havre allait ressembler à New York avec ses gratte-ciels (conseil municipal de mars 1950 : « Laissons les gratte-ciels aux Américains et bâtissons quelque chose d'un goût plus sûr, qui soit économique et qui s'accorde au climat de la ville »). Après avoir soumis une vingtaine de projets tous refusés, Auguste Perret en était même venu à proposer une solution sans tour. Georges Brochard, quant à lui, a alterné dans ses dessins une tour surmontée d'un beffroi et une tour *building*. Les projets de Jacques Tournant furent également rejetés par la municipalité jusqu'à ce qu'il expose à l'ensemble des adjoints des photographies de la baie du Havre et sa maquette de travail (véritable « fabrique » de la ville), parvenant ainsi à leur faire adopter le principe de la tour-signal vue depuis la mer. La première vision de la France révélée aux voyageurs des paquebots serait marquée par le clocher de l'église Saint-Joseph et la tour de l'Hôtel de Ville, symbolisant respectivement les activités spirituelles et administratives de la cité. Après une quinzaine d'avant-projets, le projet définitif fut également remanié pour des raisons budgétaires. L'accord ne fut jamais complètement établi sur l'architecture de la partie supérieure de la tour et l'adjudication n'engagea d'une façon ferme que la construction des trois premiers étages. La configuration de la place proposée par Perret a été également débattue.

Le chantier de l'Hôtel de Ville a été achevé par Jacques Tournant après la mort d'Auguste Perret en février 1954. L'ensemble a été réalisé grâce à la mise en œuvre des dommages de guerre de l'ancien Hôtel de Ville, de l'Hôtel de l'Octroi et de la salle de spectacle Lord-Kitchener.

Coût : 864 millions d'anciens francs. Surface : 15 000 m².

architecte : Auguste Perret (1895-1954), architecte en chef de la reconstruction de l'Hôtel de Ville ; Jacques Tournant (1909-2005)

autres architectes et intervenants : Georges Brochard (1887-1969)

ingénieurs :

contractants : Gros-œuvre Thireau-Morel, Société des Grands Travaux en Béton Armé (SGTBA) ; menuiseries extérieures entreprise Martin-Calais, groupement d'entreprises havraises (Thireau-Morel, Gilles et Quartier, Le Petit et Charles Colboe) ; menuiseries intérieures Martin-Calais ; grandes baies Société normande de miroiterie, société Liot et Launay ; plomberie et sanitaire J. Vion ; chauffage central Entreprise Petit ; mobilier Société des Forges de Strasbourg ; peinture vernissage miroiterie vitrerie Fenêtres d'Aujourd'hui

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande : En 1948, la ville confie la reconstruction de l'Hôtel de Ville à Auguste Perret.

période de conception 1948-1951

durée du chantier : **début :** 14 septembre 1952 **fin :** 1958 (octobre 1967 pour le théâtre).

inauguration : 14 juillet 1958.

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

- usage :** Mairie. Demi sous-sol : services, salle de réunion du conseil municipal ; rez-de-chaussée : hall d'accès, bureaux ouverts au public, hall d'honneur, salle des fêtes de 1 100 places dans l'aile est ; 1^{er} étage : grand salon, salle des mariages, petit salon, bureaux du maire et des adjoints ; partie supérieure : services techniques ; tour : bureaux du secrétaire général et de son adjoint, services municipaux, belvédère au 17^e étage avec plateforme de travail pour les services du Pays d'Art de d'Histoire.
- état :** Ravalement et rénovation énergétique nécessaires.

résumé des restaurations et des autres travaux avec les dates :

- 1976-1987 : Programmation et réalisation de l'extension de l'Hôtel de Ville.
- 1981 : Programmation puis concours sur le thème « Dialogue avec l'œuvre de Perret ».
- 1982 : Le projet de Pierre Colboc, Renaud Bardou et Jean-Paul Philippon (agence ACT architecture), avec Philippe Mariette et François Bruant (architectes au Havre) est choisi.
- Second semestre 1984-décembre 1987 : travaux. L'extension a dénaturé la façade nord et l'escalier d'honneur (béton scié, ouverture à l'arrière).
- Avril-juin 1990 : ravèlement de la façade (réparation des fissures et des éclats du béton, décapage, traitement de protection des surfaces). Première phase de l'aménagement des nouveaux jardins.
- 1991 : Restauration de la tour.
- 1997 : Mise en lumière de l'édifice par Pierre Bideau.
- 2004 : Démolition du restaurant (ancien Café de Paris devenu Hippopotamus) qui encombrait la place sur la droite.
- 2009-2010 : Pose de 120 panneaux solaires sur le toit.
- 2009-2012 : Mise en circulation du tramway. Démontage des pergolas. Réaménagement des jeux pour enfants, à gauche de l'Hôtel de Ville.
- 2015 : Diagnostic du béton armé de l'ensemble des façades.
- 2017 : Traitement de la façade nord (purges béton).
- En cours : Reprise totale du couronnement de la tour avec réagencement des diverses antennes.
- À venir : Ravèlement monuments historiques à l'étude avec rénovation énergétique de la tour (remplacement des châssis qui ne sont pas d'origine). Rénovation des châssis bois des façades sud, nord et est de la 4^e passerelle. Rénovation vitrages des grands salons. Climatisation/ventilation cuisine et théâtre.
- 2022 : Reconstitution à l'identique d'un tronçon de la rambarde de la place suite à la chute d'un arbre en mars 2020.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, dessins, photographies, etc. :

- Archives municipales de la ville du Havre :
http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/WEB_IndexLanceRech_Edifices_1452/ILUMP16759
Fonds Jacques Tournant 25W, 80W, 340W, 369W : pièces écrites, plans, correspondance, photos, coupures de presse (liasses 34 à 40 ; 46.48 à 52 ; 41 à 45).
Fonds Tournant 47Fi : série de projets pour la tour de l'Hôtel de Ville par Jacques Tournant, 1953-1958.
Dossier documentaire : 25/2.0 (construction) ; 25/2.1 (extension nord) ; 25/2.2 (délibérations classement MH).
Conseil municipal, 27 février 1950.
Conseil municipal, 27 mars 1950.

Conseil municipal, 24 avril 1950.

Conseil d'administration 9 décembre 1950 (FC M1 16-12).

Commission de l'Urbanisme et de la Reconstruction 1^{er} avril 1950 (FC D1 10-11).

Extension :

Conseil municipal, 6 novembre 1978.

Conseil municipal, 2 juin 1980.

Conseil municipal, 21 septembre 1981.

Conseil municipal, 28 février 1983.

Les archives municipales conservent une maquette de l'Hôtel de Ville et quatre maquettes représentant l'évolution de la tour : étude n°1, Georges Brochard, avril 1952 ; étude n°2, contre-projet de Georges Brochard, octobre 1952 ; étude n°3, décembre 1952 ; étude n°4, projet définitif de Jacques Tournant, décembre 1953.

- Centre d'archives d'architecture contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine : <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr>
Fonds Perret, Auguste et Perret Frères 535 AP : chapiteau de l'Hôtel de ville 535 AP 73/3 n°CNAM 45.1.289 ; façade principale le 31 décembre 1954 535 AP 73/3 n°CNAM 45.1.269.
- Archives Nationales (Pierrefitte) :
Urbanisme/Direction des dommages de guerre, centre national de règlement des dommages de guerre, répertoire 19870461/4, DG5399, référence au dossier de priorité nationale PN 53 C 13.
- Base Mérimée : notices IA00130235 (place de l'Hôtel de Ville) et PA76000103 (Hôtel de Ville).

autres sources, films, vidéos, etc. :

Film sur la reconstruction de l'Hôtel de Ville mentionné dans le fonds Jacques Tournant (par la SGTB mais inachevé).

principales publications (ordre chronologique) :

Godefroy (Georges), *Le Havre, ville neuve*, Le Havre, éditions du Large, 1954, maquette de l'Hôtel de Ville pl. 13.

Champigneulle (Bernard), *Perret*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1959.

Collins (Peter), *Concrete : the vision of a New Architecture. A study of Auguste Perret and his precursors*, New York, Horizon Press, 1959 (en français: *Splendeur du béton, les prédécesseurs et l'œuvre de Auguste Perret*, Paris, Hazan, 1995).

Le Havre, le nouvel Hôtel de ville et ses installations, Elbeuf, éd. Les Forges de Strasbourg, 1960.

Monuments, monuments... Le Havre et sa reconstruction, catalogue d'exposition, Le Havre, Musée des Beaux-Arts André Malraux, 15 février-12 mars 1984, Le Havre, 1984.

Abram (Joseph), *Perret et l'école du classicisme structurel, 1910-1960*, École d'Architecture de Nancy, Service de la Recherche Architecturale, 1985.

Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Abram (Joseph), *Auguste et Gustave Perret, une monographie, 1^{re} partie : architecture, entreprise et expérimentation*, École d'architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Midant (Jean-Paul), *Royan, Le Havre, Toulon, les grandes ordonnances dans l'architecture française des années 1950*, Paris, IFA, 1992.

Gargiani (Roberto), *Auguste Perret*, Paris, Gallimard/Electa, 1994.

Mairies et hôtels de ville : évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le 19^e siècle, Topos 92 n°17, CAUE Hauts de Seine, 1997.

Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France, tome 2 Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999.

- Étienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999.
- Abram (Joseph), « La construction dans la durée : la tour de l'hôtel de ville du Havre, A. Perret et J. Tournant architectes », in Monnier (Gérard, dir.), *Le temps dans l'œuvre. Approches chronologiques de l'édification des bâtiments*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.
- Culot (Maurice), Peycéré (David), Ragot (Gilles), *Les frères Perret. L'œuvre complète*, Paris, Institut français d'architecture/Norma, 2000.
- Abram (Joseph), Cohen (Jean-Louis), Lambert (Guy), *L'Encyclopédie Perret*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine/Le Moniteur, 2002.
- Collectif (Joseph Abram, Sylvie Barot, Élisabeth Chauvin), *Les Bâtisseurs, l'album de la reconstruction du Havre*, Le Havre, éditions Point de vues, musée Malraux, 2002.
- Étienne-Steiner (Claire), Saunier (Frédéric), *Le Havre : un port, des villes neuves*, Cahiers du Patrimoine, Paris, éditions du Patrimoine, 2005.
- Abram (Joseph), *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret*, dossier Unesco, proposition d'inscription du centre-ville sur la liste du patrimoine mondial, Le Havre, 2005.
- Duteurtre (Vincent), *Le Havre en pleine lumière*, Paris, Gallimard, 2006.
- Abram (Joseph), *Auguste Perret*, collection carnets d'architectes, Paris, éditions du Patrimoine, 2013.

articles

- « La place de l'Hôtel de Ville », *L'Architecture d'aujourd'hui* n°28, 1950, p. 25.
- Daloz (Pierre), « La place de l'Hôtel de Ville », *L'Architecture d'aujourd'hui* n°32, 1950.
- « Quelques précisions sur l'avant-projet de reconstruction de l'Hôtel de Ville et sur le style Auguste Perret », *Le Havre Libre*, 25 et 26 mars 1950.
- « L'avant-projet Perret de reconstruction de l'Hôtel de Ville est renvoyé une nouvelle fois en commission », *Le Havre Libre*, 29 mars 1950.
- « Projet d'Hôtel de Ville », *Le Havre*, 10 mai 1952.
- « Projet d'Hôtel de Ville », *Paris Normandie*, 15 mai 1952.
- « Maquette légendée du projet », *Le Havre*, 15 décembre 1954.
- Brocard (René), « La reconstruction de la ville du Havre », *La Technique des travaux* n°1-2, janvier-février 1955, p. 3-19.
- « L'Hôtel de Ville du Havre », *La Construction moderne* n°6, juin 1958, p. 210-215.
- « Cérémonie d'inauguration de l'Hôtel de Ville », *Le Havre*, 15 juillet 1958.
- « Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 9 juillet 1959.
- « Le jardin de l'Hôtel de Ville », *Paris-Normandie* 25 août 1959.
- Laborie (Jean), « L'Hôtel de ville du Havre », *La Technique des travaux* n°9-10, septembre-octobre 1959, p. 283-290.
- « Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 30 janvier 1959.
- « Il aura fallu onze ans et 864 millions pour édifier l'actuel Hôtel de Ville, chef d'œuvre d'architecture contemporaine », *Le Havre Libre*, 25 juillet 1963.
- « Portrait de Perret par Tournant », *L'Architecture d'aujourd'hui* n°113-114, avril-mai 1964, Un siècle d'architecture, p. 11-15.
- Boutet de Monvel (Noël), « Évolutions de l'architecture des bâtiments publics », *L'Architecture Française* n°379-380, mars-avril 1974, p. 17.
- Rambert (Charles), « Pour que vive la cité. Hôtels de ville d'hier et d'aujourd'hui », *Les Cahiers de l'Académie d'Architecture*, 1981, spécial « Architecture et collectivités locales », p. 77-91.
- « Entretien avec Jacques Tournant », *Cité magazine* n°29, décembre 1987.
- « Les façades vont rajeunir de 32 ans », *Le Havre Libre*, 13 avril 1990, p. 3.
- Abram (Joseph), « Un patrimoine architectural et urbain exceptionnel : les grandes opérations de la reconstruction du Havre », *Faces*, Genève, n°42-43, automne-hiver 1997-1998, p. 10-15.

Sur l'extension :

- « Concours d'idées pour l'extension de l'Hôtel de Ville », *Le Havre Libre*, 18 octobre 1981, p. 4.
- « Agrandir pour répondre aux exigences modernes », *Le Havre Libre*, 4 janvier 1983, p. 3.
- « L'extension de l'hôtel de Ville du Havre », *L'Architecture d'aujourd'hui* n°225, février 1983, p. 37.
- « L'extension de l'Hôtel de Ville du Havre », *Le Moniteur*, 18 février 1983.

Reynald (E), « Auguste Perret transformé. L'extension de l'hôtel de ville du havre », *AMC Architecture Mouvement Continuité*, n°4, 1984, p. 46-47.
« Interview de Pierre Colboc », *Le Havre Presse*, 18 décembre 1986, p. 3.
« Inauguration de l'extension », *Le Havre Libre*, 21 décembre 1987, p. 3.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'Hôtel de Ville s'étend sur 143 mètres dont 92 mètres de corps central. L'édifice principal est flanqué de deux ailes : à l'est la salle des fêtes-théâtre et à l'ouest la transition avec la tour. Il repose sur un demi-sous-sol situé au niveau du sol de la place, système évitant de recourir à des cuvelages étanches coûteux. Le véritable rez-de-chaussée et son hall d'honneur se trouvent donc au niveau de la rue de Paris afin que l'édifice ne paraisse pas enterré.

Le parti constructif de l'Hôtel de Ville est le même que celui du Musée des Travaux Publics (Auguste Perret, Paris, 1937-1939). Le corps de bâtiment central comprend un ordre majeur (des grandes colonnes qui s'élèvent du soubassement pour porter la terrasse) et, derrière lui, un ordre secondaire encadrant les baies vitrées qui éclairent les salles nobles surmontées du dernier étage entièrement libre et vitré sur toutes ses façades. Le puissant soubassement du corps central supporte seize colonnes tronconiques cannelées de 13 mètres de haut en béton bouchardé avec des chapiteaux géométriques évasés à facettes. Coulées sur place, elles servent de conduits de descente des eaux pluviales.

La trame de construction s'exprime en façade : l'ossature est en béton armé apparent tandis que les éléments de remplissage sont bouchardés. Le béton est ordinaire et laissé brut sur la tour à partir du premier étage. Il est de composition choisie et bouchardé pour les autres corps de bâtiments. Le soubassement est en béton à base de gravier de l'Orne (moitié ciment ordinaire et moitié ciment blanc). La partie supérieure, y compris les colonnes, est en béton composé en majorité de gravier de Saint-Maximin et de marbre. Ces mélanges confèrent à la façade une blancheur qui tranche avec le reste de la ville.

À l'intérieur, le hall d'honneur déploie un escalier à double révolution en pierre de taille (Comblanchien et Chassagne rose). Il n'y a aucune reprise de charge entre le bas et le haut de l'escalier (contrairement à celui du Musée des Travaux Publics). Au premier étage, les salles de réception, qui occupent le corps principal, sont desservies par une vaste galerie. Les grandes baies de la façade côté place de l'Hôtel de Ville mesurent 3,40 mètres de large sur 7,50 mètres de haut. Une ossature de contreventements en glace et des panneaux ou portes commandés à hauteur d'homme permettent aussi bien la ventilation que l'obstruction hermétique depuis l'intérieur. Les fenêtres du troisième étage, dont la hauteur n'est plus que de 3,25 mètres, sont encadrées de Niangon (bois exotique).

Les dimensions relatives de l'horizontale et de la verticale ont été conçues en fonction des proportions générales de l'architecture et du programme. L'idée conductrice de Jacques Tournant concernant l'allure de la tour est née de l'image qu'elle donnerait du Havre depuis la mer. Des verticales étaient essentielles pour diversifier le paysage qui appelait des accents, tout particulièrement sur cette très grande place, centre de la nouvelle composition urbaine (elle mesure 243 mètres d'est en ouest et 192 mètres de la façade sud de l'Hôtel de Ville aux premières maisons de la rue de Paris). Cette verticale, qui tient également un rôle dans l'équilibre même des volumes, ne pouvait être placée au centre de l'édifice pour des raisons plastiques et de distribution intérieure. L'opération complexe du point de vue des proportions et de l'expression constructive a consisté à articuler la tour avec l'importante masse horizontale et à accorder les fonctions actives du volume vertical avec les fonctions représentatives du volume horizontal. Implantée sensiblement en retrait, la tour est reliée au corps central par une aile basse. Fondée sur un plan carré de 19 mètres de côté, elle mesure 72,20 mètres de haut et comporte dix huit étages. Elle est desservie par un escalier, trois ascenseurs et un escalier de secours dont la travée en saillie est fermée par des claustras cruciformes. Le dernier niveau abrite une salle panoramique qui offre une vue exceptionnelle sur la cité et son port. En retrait de la façade, ce dernier étage dégage l'ossature de la tour qui apparaît alors comme un pur motif d'architecture. À l'opposé, la salle des fêtes, d'apparence fermée, est agrémentée de claustras qui éclairent les accès aux divers étages.

Dans les années 1980, les architectes Pierre Colboc, Renaud Bardon et Jean-Paul Philippon ont ajouté un nouveau hall le long de la façade nord pour améliorer l'usage public. Elle se compose d'un portique reprenant le dessin, le matériau et les proportions du soubassement de l'Hôtel de Ville et des immeubles alentour. L'augmentation de surface l'a ainsi fait passer à 26 800 m² : le dernier étage du bâtiment central a été doublé par la création de mezzanines/passerelles. Elles encadrent une rue intérieure éclairée par une verrière qui relie l'extension au bâtiment ancien. L'escalier du hall d'honneur, dégagé des panneaux de façades qui l'enserraient, a été intégré à la place couverte.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Ce bâtiment est l'aboutissement de recherches très pointues sur des matériaux et des procédés nouveaux : Jacques Tournant a conçu et testé cent cinquante modèles différents de dalles de remplissage, a fait divers essais de composition pour les colonnes et en a réalisé un tronçon en grandeur nature. Compte tenu du sous-sol havrais, formé d'alluvions sablo-limoneux instables reposant sur un banc de marne datant du Kimméridgien, les fondations de la tour ont été exécutées sur des pieux préfabriqués battus en béton de 20 mètres de hauteur. Les autres corps de bâtiment s'appuient sur des pieux Franki moulés de 14 mètres. Au total, 269 pieux de 50 centimètres de diamètres portant chacun de 85 à 100 tonnes, ont été utilisés.

2. appréciation sociale :

L'Hôtel de Ville du Havre a été conçu pour une agglomération de 200 000 habitants. Le caractère symbolique de la reconstruction de ce bâtiment est évident. À l'intersection des deux axes principaux de circulation, le boulevard de Strasbourg et l'avenue Foch d'une part, la rue de Paris et la rue Thiers d'autre part, sa construction a matérialisé le signe de la renaissance de la ville. Au cœur du centre reconstruit, cette maison commune devait être un lieu où les Havrais retrouveraient le sentiment concret de leur appartenance à la communauté. Adapté au site et aux anciennes habitudes de la population, agencé en fonction de ses missions administratives, sociales et collectives, l'Hôtel de Ville du Havre est aussi un élément déterminant et une expression singulière de l'urbanisme déployé sur l'ensemble du centre reconstruit. Sur le plan symbolique, il remplit son rôle de représentation en tant qu'élément architectural majeur et structurant de la cité.

3. appréciation artistique et esthétique :

Malgré les innombrables obstacles qui ont parsemé sa conception, l'Hôtel de Ville du Havre apparaît comme un véritable ensemble architectural aux proportions harmonieuses. La charnière entre la tour-beffroi et le corps horizontal est habilement établie par les jeux de volumes des corps latéraux. Un bâtiment de hauteur constante n'aurait pas été en harmonie esthétique avec le parti architectural du centre-ville ponctué d'immeubles nettement plus élevés qui rompent avec la monotonie du terrain plat. Le jeu des volumes construits, différant par leur orientation, leur hauteur et leur forme, en est l'une des principales réussites. La tour est un élément architectural récurrent chez Perret qui permet de scander l'espace de la ville (voir la tour d'Amiens, 1942-1954).

Son architecture exprime la richesse du classicisme structurel et de l'ordre du béton armé de Perret. Elle annonce ses diverses déclinaisons dans l'espace urbain. La subtilité des teintes du béton offre une belle variation de couleurs sur les bâtiments de la place. Par sa blancheur, l'Hôtel de Ville contraste avec le rose et le jaune des immeubles qui l'entourent. Selon Pierre Dalloz (directeur du service architecture du MRU, ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), « c'était un axiome pour Perret que le blanc marque ce qui est le plus noble », et c'était également le désir du maire, Pierre Courant.

Le jardin de la partie sud de la place de l'Hôtel de Ville, à la sobre ordonnance, et les rambardes ajourées en béton ont été dessinés par Auguste Perret.

4. statut canonique (local, national, international) :

L'Hôtel de Ville du Havre est le bâtiment le plus monumental réalisé dans le cadre de la Reconstruction française.

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

L'époque classique a apporté ses règles et ses ordres en uniformisant les bâtiments et en intégrant l'hôtel de ville dans un décor urbain, la place royale. La règle essentielle était alors celle de la composition sur trois niveaux : un soubassement, un étage de réception, un attique avec des ordonnances ioniques ou corinthiennes. La promulgation du Code civil en 1804 par Napoléon I^{er} a exigé la création de nouveaux locaux : l'hôtel de ville est devenu un vaste complexe. Au XX^{ème} siècle, les architectes sont arrivés à ordonner des plans logiques et fonctionnels en abandonnant la sacro-sainte composition symétrique. À Boulogne-Billancourt, Tony Garnier et Jacques Debat-Ponsan ont dissocié la partie officielle et de prestige de la partie des bureaux en affichant le fonctionnement interne par des façades différentes (1932-1934). Au Havre, Jacques Tournant a fait preuve d'originalité en interprétant le beffroi massif en tour de bureaux, atténuant ainsi l'image classique de l'édifice. Le beffroi est un élément architectural qui a toujours été traité avec une certaine grandiloquence dans la lignée des hôtels de ville du nord de la France, de la Belgique ou des Pays-Bas.

En France, la V^{ème} République a accordé aux architectes la possibilité de rechercher librement des nouveaux modes d'expression. Pourtant le principe du socle horizontal destiné aux cérémonies, accompagné d'un immeuble haut ou même d'une tour pour l'administration a cependant été souvent employé : voir par exemple les Hôtels de Ville de Brest (Maurice-Léon Génin, 1961), Rosny-sous-Bois (Jean de Mailly, 1959-1965), Toulon (Jean de Mailly, 1963-1965), Grenoble (Maurice Novarina, 1965-1967), Maubeuge (André Gaillard et Jacques Corbeau, avec Victor Vasarely, 1970).

La conception d'un bâtiment public se trouve obligatoirement liée à des questions d'urbanisme. Ainsi l'hôtel de ville est généralement précédé d'une place ou intégré à celle-ci. Avec ses 46 600 m², la place de l'Hôtel de Ville du Havre est l'une des plus grandes de France.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

HdV_05_Archives Municipales - Le Havre-6Fi855.jpg
HdV_06_Archives Municipales - Le Havre-6Fi865.jpg
HdV_07_Archives Municipales - Le Havre-47Fi208.jpg
HdV_08_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1175.jpg
HdV_13_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1358.jpg
HdV_14_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1359.jpg
HdV_15_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1362.jpg
HdV_16_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1516.jpg
HdV_17_Archives Municipales - Le Havre-47Fi1437.jpg
HdV_18_Archives Municipales - Le Havre-4Fi1859.jpg
HdV_19_Archives Municipales - Le Havre-4Fi1861.jpg
HdV_20_IMG_1404.jpg
HdV_01_HdV 002.jpg
HdV_02_Hdv 003.jpg
HdV_03_Hdv 004.jpg
HdV_04_HdV 001.jpg

2. photographies récentes :

HdV_09_IMG_0173.jpg
HdV_10_IMG_0188.jpg
HdV_11_IMG_0200.jpg
HdV_12_IMG_0212.jpg

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, juin 2004 ; actualisation décembre 2021).